

Choisir la cause des femmes

VIOLENCES - Contre la récurrence des violences conjugales : un dispositif expérimental dans le Val-d'Oise

Par Christophe Herbert, psychologue clinicien et Stéphanie Le Gal, sociologue et membre de Choisir

Ce dispositif expérimental de lutte contre la récurrence des violences conjugales a été pensé sous la forme d'un groupe de parole. Il est expérimenté dans le Val d'Oise depuis fin 2003 et concerne uniquement une population sous main de justice. Il a été élaboré à l'initiative du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation et des associations *Du Côté des Femmes* et *Esperer 95*.

Responsabiliser chaque participant

Les hommes qui intègrent ce dispositif ont été condamnés pour des actes de violence physique mais, au sein du groupe de parole, tous les aspects de la violence conjugale sont discutés. Cette action est coercitive puisqu'elle entre dans le cadre des obligations socio-judiciaires. Elle vise à prévenir les récurrences en responsabilisant chaque participant et en donnant davantage de sens à la mesure de justice.

La nécessité de la constitution d'un binôme mixte pour l'animation s'est imposée. Le fait d'être implicitement représentant-e de son sexe et du couple homme-femme nous oblige à avoir conscience de la projection qui peut être faite sur nous ainsi que de l'importance d'afficher le respect et le soutien nécessaire d'un sexe envers l'autre. De plus, le « duo » psychologue clinicien et sociologue a été retenu afin d'analyser le phénomène des violences conjugales sous deux angles complémentaires, les dimensions intra-psychique et sociétale.

Chaque session compte sept séances collectives hebdomadaires et deux entretiens individuels. Des thèmes différents sont proposés à chaque réunion. Nous insistons particulièrement sur une définition commune de la violence, sur les éléments déclencheurs du passage à l'acte, sur la place des enfants dans un contexte de violences conjugales et sur le sens de la loi. Nous demandons aussi aux participants d'essayer de se mettre à la place des victimes. Nous observons un déni massif chez les auteurs de violences conjugales qui, lors des premières séances, se posent en victime. Les causes externes (l'alcool, le comportement de leur femme, le chômage etc.) sont fréquemment invoquées pour justifier leur passage à l'acte.

Une vision stéréotypée des relations hommes-femmes

Il est important de préciser qu'il n'y a pas un profil unique. Toutefois, nous rencontrons souvent des hommes à la personnalité rigide (paranoïaque, obsessionnelle) ou narcissique, des personnes ayant subi des maltraitances pendant l'enfance ou ayant un rapport à l'alcool complexe. Nous n'avons été confrontés qu'à très peu d'individus souffrant d'une pathologie d'ordre psychiatrique. Les participants ont très souvent une vision stéréotypée des relations hommes-femmes. Il est parfois difficile de les amener à réfléchir sur les rapports sociaux de sexe, mais il nous faut cependant veiller à placer leur violence envers leur compagne dans une approche de genre. C'est une rencontre entre l'histoire de vie du sujet, une construction sociale de la différence de genres, un type de personnalité et un conflit situationnel particulier qui va créer un terrain favorable aux actes de violences conjugales. Dans beaucoup de cas, le manque d'estime de soi,

l'abandonnisme, le sexisme et la violence comme mode d'expression dans leur histoire les ont conduits à agir de manière aussi extrême.

Il apparaît clairement que la réflexion est renforcée par l'importance de l'écho du discours des autres auteurs. Ce dispositif permet donc de mettre des mots sur les faits commis afin de lever le déni et d'amorcer une dynamique de changement.